

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Philosophie et épistémologie

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'équipe d'enseignants-chercheurs du département de philosophie de l'Université Blaise Pascal (UBP) propose un master de philosophie et d'épistémologie de forme classique, dont les finalités sont à la fois la préparation aux concours de recrutement de l'éducation nationale en philosophie (CAPES et agrégation externes) et la formation à la recherche pour une poursuite d'études en doctorat.

Les étudiant-e-s, dès la première année de master (M1), peuvent opter pour la préparation des concours (option préparation CAPES (M1) et option préparation agrégation (M2)) ou pour la formation à la recherche (M1 semestre 1 (S1) option initiation à la recherche, comprenant de la philosophie comparée et l'étude de textes philosophiques en langues étrangères, M1 semestre 2 (S2), axé philosophie générale, M2 S1 orienté histoire de la philosophie, puis M2 S2 dirigé vers la philosophie générale).

Synthèse de l'évaluation

La structure d'ensemble de la formation et les modalités d'enseignement ou d'évaluation adoptés sont globalement adaptées à la discipline et aux finalités visées. La formation bénéficie notamment d'un adossement à la recherche (en l'espèce à l'équipe d'accueil (EA) 3297 *Philosophies et rationalités*) particulièrement satisfaisant et de résultats aux concours de recrutement de l'agrégation et du CAPES externe de philosophie honorables.

Pour autant, il y a un risque de repliement de certains séminaires sur les auteurs et notions au programme de l'agrégation du fait du choix de maintenir la préparation aux concours au sein d'une formation de master de « type recherche », au lieu de créer un master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF). Si ce choix se justifie à la fois par l'absence de modification des concours de recrutement dans leur forme et par le risque de voir les effectifs d'un master purement orienté vers la recherche décroître encore plus, il doit être maîtrisé pour assurer à la fois une pré-professionnalisation vers l'enseignement à tous les candidats aux concours (notamment à travers des stages) et une dimension de formation par et à la recherche un peu plus dégagée des pesanteurs de la préparation des concours pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre en doctorat (encore que le devenir professionnel des docteurs en philosophie non lauréat-e-s d'un concours de recrutement de l'Education nationale soit souvent problématique).

Les inquiétudes relatives aux effectifs (communes à de nombreuses formations de ce type en France) n'ont manifestement pas mené les responsables de formation à entreprendre une action volontariste de promotion de la formation et de communication pour mieux la faire connaître (ainsi que ses débouchés) et élargir sa base de recrutement. Des accords de partenariat avec d'autres départements et facultés du bassin clermontois pourraient accroître sa visibilité et peu à peu conduire à une augmentation des effectifs (de ce point de vue, l'aspect « épistémologie » de la mention pourrait bénéficier d'un travail avec les disciplines scientifiques des établissements clermontois, ou l'accord avec la psychologie en cours au niveau licence, pourrait être poursuivi en master). L'internationalisation déjà présente et satisfaisante en termes de visibilité et d'attractivité pourrait être renforcée dans la direction d'une coopération plus étroite avec des partenaires internationaux.

Le dossier d'autoévaluation est globalement peu informatif et l'on peut y déceler la trace d'une certaine réticence des enseignants-chercheurs (EC) à l'égard de l'évaluation de la formation et/ou du surcroît de travail que cela induit. Pourtant l'équipe pédagogique aurait tout intérêt à court ou moyen terme à se saisir pleinement de l'opportunité de cette autoévaluation pour repenser les finalités et les modalités de la formation.

Points forts :

- Un très bon adossement à la recherche à travers une équipe pédagogique essentiellement composée d'enseignants-chercheurs de haut niveau et de spécialités diversifiées.
- Une volonté de dialogue avec les étudiant-e-s de la formation pour améliorer la formation.
- Une volonté de construire un rayonnement international à travers l'invitation de professeurs étrangers.

Points faibles :

- Un dossier extrêmement superficiel et lacunaire.
- Un accompagnement pédagogique qui n'est pas structuré de manière explicite.
- Grande ambiguïté dans les finalités de la formation (concours et/ou recherche ?) qui n'est pas tranchée.
- Des effectifs alarmants, malgré une absence d'action de communication ou de promotion de la formation pour renverser la tendance de baisse des inscriptions.
- Une absence de conseil de perfectionnement et de procédures ajustées pour le pilotage.

Recommandations :

Les responsables de la formation devraient mener une action volontariste de recrutement dès la licence en étant présents au sein des salons d'étudiants et en participant à des événements d'orientation des lycéens.

Ils devraient par ailleurs choisir clairement la recherche pour finalité du master et ouvrir, soit un master MEEF (voire même un M2 MEEF seulement avec un parcours en Y selon la réussite aux concours), soit un Diplôme universitaire de préparation CAPES Agrégation. Cela permettrait de rendre plus légitime le fonctionnement du master *Philosophie et épistémologie* tout en assurant la viabilité de la préparation aux concours.

Une autre piste à explorer serait de proposer un partenariat à la faculté de sciences et technologies pour développer le volet épistémologie du master (en mutualisant avec d'autres masters scientifiques des enseignements de philosophie des sciences par exemple).

Enfin, l'équipe pédagogique aurait tout à gagner à poser les bases collectives d'une réflexion sur le devenir de cette formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Philosophie et épistémologie</i> est une formation classique de master « recherche » en philosophie dont la vocation est à la fois la préparation aux concours (CAPES et agrégation dont la forme des épreuves a été peu affectée par la récente réforme du recrutement de l'éducation nationale) et à la poursuite d'études en doctorat.</p> <p>Les compétences développées par les étudiant-e-s dans cette formation leur permettent d'aborder une formation complémentaire professionnalisante ou de passer certains concours de recrutement de la fonction publique.</p> <p>Un mémoire de recherche est exigé chaque année, ce qui est pertinent à l'égard de la finalité de préparation à la poursuite d'études en doctorat.</p> <p>L'équipe pédagogique a manifestement fait le choix de ne pas créer (ou participer à) un master MEEF en philosophie. C'est donc sous la forme d'unités d'enseignement (UE) spécifiques optionnelles que les étudiant-e-s sont préparé-e-s aux concours (auteurs et œuvres du programme (écrit) de l'agrégation externe de philosophie).</p> <p>Aucun stage d'observation ou de pratique de l'enseignement n'étant mentionné, on peut s'interroger sur la préparation des étudiant-e-s vis-à-vis de la situation concrète d'enseignement.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit de la seule formation de niveau master en philosophie dans l'Académie. Les concurrences avec les académies de Lyon et Grenoble à l'avenir sont à anticiper.</p> <p>Elle bénéficie d'un bon adossement à l'environnement de recherche (l'EA 3297 <i>Philosophies et rationalités</i>).</p> <p>Les articulations avec les programmes de licence proposés par le même établissement semblent limitées (Licence mention <i>Philosophie</i>, spécialités : <i>philosophie et psychologie</i>, <i>philosophie et administration</i> ou <i>philosophie et sciences</i>). Le master gagnerait en visibilité et en légitimité s'il s'insérait davantage dans les dispositifs de licence existants.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Tous les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont membres de l'équipe d'accueil 3297 <i>Philosophies et rationalités</i>, l'ensemble de l'équipe prend part aux responsabilités pédagogiques et administratives du département soit directement, soit à travers les réunions régulières des jurys et équipes de formation.</p>

	<p>Au sein de l'équipe pédagogique, tous les champs sub-disciplinaires principaux sont à peu près représentés, réduire le nombre de titulaires du département de philosophie conduirait inévitablement à des manques et donc à une moindre attractivité des formations.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont régulièrement en baisse depuis 2010 (en M1, 20 étudiants en 2010, 13 aujourd'hui ; en M2, 17 étudiants en 2010, 11 aujourd'hui). Cette diminution reflète un phénomène général en France, mais le ratio d'étudiants diplômés en fin de M2 est inquiétant (moins de 50 % des inscrits pédagogiques en 2010-2011 et en 2013-2014, 64 % en 2012-2013 et 75 % en 2011-2012).</p> <p>Les données avancées concernant l'insertion professionnelle des étudiants du master sont lacunaires, mais peu flatteuses. Le rapport de l'Observatoire de la vie étudiante et professionnelle de 2011 indique en effet que sur 6 diplômés répondant à l'enquête, 3 ont un emploi (tous en CDD, dont 2 en catégorie C), 2 sont chômeurs et 1 seul est en poursuite d'études.</p> <p>Les résultats aux concours externes de recrutement du secondaire sont dans la moyenne supérieure des établissements autres que sur les académies de Paris et Lyon (3 agrégé-e-s et 4 certifié-e-s sur la période 2011-2014).</p>
Place de la recherche	<p>La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, qui se traduit notamment par la présence des professeurs invités du centre dans les séminaires de master, par l'organisation de conférences, colloques, journées d'études auxquels les étudiant-e-s sont conviés.</p> <p>La formation organise une journée des masters où les étudiant-e-s présentent leurs travaux de recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'équipe a fait le choix d'intégrer une préparation concours au master en n'ouvrant pas de master MEEF, ce qui implique de ménager une place pour les cours de préparation aux épreuves sur programmes des concours dans les UE, mais sans rien proposer du point de vue de l'approche professionnelle (ni stage d'observation, ni stage pratique, ni enseignements de didactique).</p> <p>On peut donc considérer que la professionnalisation n'est prise en compte que du point de vue de l'accession aux concours de recrutement, mais rien au-delà.</p>
Place des projets et stages	<p>Le dossier ne mentionne que des généralités sur le point relatif aux projets et stages, en admettant que ceux-ci ne peuvent être entendus qu'eu égard à la formation à la recherche. Rien n'est dit concernant les stages d'observation pour la finalité d'enseignement.</p>
Place de l'international	<p>Sur le plan de l'international, le dossier d'autoévaluation est lacunaire du point de vue quantitatif, mais laisse apparaître une mobilité entrante et sortante d'étudiants ainsi que la présence régulière de professeurs invités par l'équipe d'accueil, qui prennent systématiquement part à la formation.</p> <p>Le dossier fait apparaître plusieurs partenariats Erasmus actifs concourant à donner à la formation une certaine visibilité internationale, mais il manque peut-être un projet structurant, approfondissant l'une ou l'autre de ces relations et permettant de donner à la formation une réelle dimension internationale (collaboration, échanges réguliers d'enseignants-chercheurs, programme Erasmus +, etc.)</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le dossier est assez imprécis sur ce point.</p> <p>Pour l'heure le recrutement est fondé sur la continuité avec la licence de philosophie. Aucune action volontariste n'est mentionnée ou envisagée pour attirer davantage d'étudiants dans cette formation.</p> <p>Mise à part la journée des masters, il n'est fait mention d'aucun dispositif spécifique de suivi des étudiants. Cependant, les faibles effectifs laissent entrevoir une relation potentiellement assez aisée avec les enseignants-chercheurs du département.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'équipe pédagogique assume le choix d'un maintien des formes traditionnelles de l'enseignement universitaire, distinguant cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), là où les faibles effectifs et le caractère relativement avancé des étudiants pourraient permettre d'envisager des dispositifs plus orientés vers la recherche (séminaires, lectures suivies avec présentations, préparation de communications écrites ou orales formalisées dans les standards de la discipline) et moins fondés sur la transmission verticale de connaissances.</p> <p>Le recours aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) semble être réduit à son minimum par un choix assez explicite de l'équipe.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La lecture du livret de l'étudiant indique des modalités de contrôle des connaissances comprenant des épreuves écrites de 4 heures quasi systématiques aux S1 de chaque année du master. Si c'est un bon moyen pour préparer les étudiant-e-s aux concours de recrutement (à travers la pratique de la dissertation et du commentaire de texte), c'est plus douteux pour l'évaluation d'une formation à la recherche.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les éléments de compétence identifiés dans le supplément au diplôme et dans la présentation des objectifs de la formation sont en fait généralisables à toute formation en humanités. La pertinence de ces éléments et de leur suivi est questionnable pour la discipline.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il n'est fait aucune mention d'un dispositif spécifique à la formation ou au département pour suivre les cohortes d'étudiant-e-s sortant-e-s. Seul le travail de l'Observatoire des études et de la vie professionnelle éclaire un peu la situation de la formation à cet égard. Les éléments sont peu exploitables en l'état du fait du retour aléatoire, selon les années, des diplômés consultés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'est fait mention d'aucun conseil de perfectionnement, ni de dispositif structuré d'autoévaluation de la formation. Cette autoévaluation semble se faire par petites touches régulières, au grès des réunions de l'équipe de formation (jurys) ou des consultations des étudiants.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'EVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE MASTER
PHILOSOPHIE ET EPISTEMOLOGIE

Le département de philosophie et les responsables du Master « Philosophie et Épistémologie » prennent acte de l'évaluation réalisée par le HCERES.

Ils précisent les points suivants :

- L'évaluation a été réalisée au moment d'un passage de responsabilité à la direction du Master : mutation et départ du précédent responsable (Emmanuel Cattin), nomination et installation du nouveau (David Lefebvre). Cette situation de transition explique l'aspect qualifié de « peu informatif » du dossier d'évaluation, son caractère « extrêmement superficiel et lacunaire » relevé dans les « Points faibles ».
- La nouvelle forme du master répondra aux recommandations du HCERES sur 3 points : (1) le Master de Philosophie UCA est doté d'un conseil de perfectionnement. (2) Les modalités d'enseignement du Master de Philosophie UCA ont été actualisées (avec l'introduction de séminaires, de lectures suivies, de stage, de préparation aux formes de la communication scientifique) en rupture avec la transmission verticale. (3) Le Master de Philosophie UCA élargit la base de recrutement à l'entrée du M1 et du M2.
- L'évaluation des étudiants ne se limite pas à des épreuves écrites en 4 heures. Elle combine des épreuves écrites en 4 heures, des épreuves orales et deux mémoires destinés à la formation à la recherche. Le mémoire de M1 vaut 20 ECTS, le mémoire de M2 30 ECTS, alors que chaque épreuve écrite (5 sur les deux années) vaut 10 ECTS. Sur les deux ans du Master, il y a donc égalité entre le nombre d'ECTS validant des épreuves écrites en temps limité et celui validant les deux mémoires de recherche. Cette situation se justifie dans le cas d'un Master qui assure à la fois la préparation aux concours et la formation à la recherche.
- Le fait de maintenir réunies la préparation aux concours et la formation à la recherche constitue pas *un choix* – choix qui est celui du département de philosophie de l'UBP, comme d'une majorité de départements ou d'UFR de philosophie en France.
- Le choix de ne pas participer à un Master MEEF avec l'ESPE s'explique par l'absence d'enseignants en philosophie au sein de l'ESPE. Il existe un seul PRAG en philosophie à l'ESPE ; il fait actuellement son M2 dans notre Master (Jean-Christophe Gay). Le choix de ne pas créer un Master MEEF s'explique par deux caractères de la situation de la formation en philosophie en France : (1) comme le rappelle le HCERES dans cette évaluation, un doctorat de philosophie sans concours est professionnellement « problématique » (p. 1). (2) Au niveau du Master, l'acquisition des compétences pour les concours de recrutement et de celles pour la recherche se recoupe encore.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,

Mathias BERNARD